

- *intégration des priorités et des activités du PCI au Plan de promotion du commerce extérieur;*
- *atteinte d'un meilleur équilibre entre les clients du secteur des services et ceux du secteur de la fabrication;*
- *accroissement de la collaboration entre le PCI et la SEE de manière à déterminer les éléments relatifs au financement (par la SEE et les IFI) qui se dégagent des études préliminaires et des études de faisabilité.*

Le Comité a constaté que plusieurs changements positifs visant à améliorer le fonctionnement du PCI ont été introduits depuis peu. À notre avis, il est nécessaire d'appliquer les recommandations énoncées ci-dessus pour poursuivre cette démarche.

Conclusion

Dans le présent rapport, nous nous sommes efforcés d'exprimer le point de vue et les recommandations de notre groupe concernant l'aide en matière de promotion du commerce international que le gouvernement doit apporter aux entreprises canadiennes afin d'assurer leur compétitivité et leur réussite sur la scène internationale. Nous signalons que nous n'avons pu, pendant la courte période consacrée à cet examen, nous pencher sur toute la gamme de programmes et de services offerts par le gouvernement fédéral; nous avons plutôt concentré notre attention, dans une large mesure, sur les programmes les plus importants. Le gouvernement souhaitera peut-être examiner de près les programmes que nous n'avons pas étudiés. Pour le MAECI, mentionnons notamment le Fonds de coopération scientifique et technologique avec le Japon, Accès Amérique du Nord, Renaissance Europe de l'Est, le Programme d'apports technologiques, le Programme de développement de l'investissement, le Fonds pour l'apprentissage des langues et des réalités asiatiques ainsi que de nombreuses subventions et contributions aux organisations internationales et le financement de diverses organisations canadiennes.

Nous espérons que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que les entreprises continuent de recevoir un soutien efficace et efficient. Par ailleurs, le Comité serait heureux de vous rencontrer au cours des trois mois qui suivront la présentation du prochain budget afin d'examiner les progrès réalisés par le gouvernement dans la poursuite de cet objectif. Compte tenu de l'évolution rapide du marché international, le gouvernement souhaitera peut-être procéder à un examen périodique (par exemple, tous les cinq ans) de l'ensemble des mécanismes dont il dispose pour promouvoir le commerce international.